Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 45 (1937)
Heft: 1

Artikel: Notre Médaillier Cantonal
Autor: Baud, L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-35155

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

[59] Voici le début de ce morceau :

Nunc ego te paucis quae mensa struenda monebo,
Nam res momentum non leve talis habet.
Prodiga perfringunt nervos obsonia et artus,
Sit tua frugalis parcaque mensa velim.
Pane satis cocto imprimis vescare, nec atro,
Nec nimis albenti, sitque sapore placens...

[60] *Tu sepelire fimo corvum curabis equino*
Viventem ; huic nullus sit locus effugii.
Hinc extracta die quarta sua membra cremabis
Et cerae adjunges quem tuleris cinerem.

[61] Je dois ce renseignement aux recherches que M. le Dr Lucien Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de Paris, a eu la grande obligeance de faire pour moi (sa lettre du 21 mai 1936). M. Hahn ajoute qu'il n'existe pas de registres d'inscription des étudiants pour cette époque. — Notons qu'il peut subsister une légère incertitude sur l'identité du personnage ; le prénom faisant défaut, il pourrait à la rigueur s'agir d'un Balista différent de Christophe ?

[62] Sur ce problème très complexe, voir en particulier E. Wickersheimer, *Commentaires de la Fac. de méd. de l'Univ. de Paris,* 1915, Introduction, p. XLIII-XLVI : « L'exercice de la médecine est interdit aux réguliers et à ceux des séculiers qui ont reçu la prêtrise ou qui occupent dans l'Eglise une situation privilégiée ; il est permis à tous les autres clercs, depuis le simple tonsuré jusqu'au diacre inclusivement... Il arrive aussi que des clercs continuent à exercer et à enseigner la médecine, alors qu'ils ont reçu les ordres qui sembleraient devoir les en empêcher.» Au 16me siècle, en France, beaucoup de médecins clercs étaient encore pourvus de bénéfices.

[63] Absent des bibliothèques publiques de la Suisse, il l'est aussi de celles de Paris (Bibl. Nat., Fac. de Méd., Acad. de Méd., renseignement L. Hahn); il ne se trouve pas non plus au British Museum ni dans les principales bibliothèques d'Allemagne.

Notre Médaillier Cantonal.

Il paraît indiqué de donner aux lecteurs de la *Revue historique* un bref aperçu de l'histoire de notre Médaillier cantonal et de ses conservateurs, au moment où, par une coïncidence heureuse, celui qui assume cette fonction, M. Julien Gruaz, fêtant le quarantième anniversaire de son activité, est appelé au titre de conservateur du Musée romain de Vidy, par le Comité du Vieux-Lausanne.

Il sera nécessaire, pour retracer cette activité, de déborder quelque peu le cadre que nous voulions nous tracer, car l'œuvre de Julien Gruaz ne s'est pas cantonnée uniquement dans les questions numismatiques.

Nous avons aujourd'hui, il faut le reconnaître, carence d'archéologues et de numismates, de telle sorte que, malgré l'heure de la retraite, nous trouvons M. Gruaz encore à l'ouvrage, poursuivant son activité au sein d'une collection qu'il a agrandie et embellie au cours de près d'un demi-siècle. Cette belle activité a donc été couronnée par l'appel flatteur du Vieux-Lausanne.

Les fouilles entreprises sur les terres de Vidy et de la Maladière ont permis en effet de retrouver un lot important de monnaies et d'objets mobiliers de tous genres. Enfin et surtout, il faut citer la récente trouvaille de soixante-dix « aureï ». Cette découverte inestimable est venue jeter une lumière particulière sur ces fouilles qui évoquent un passé grandiose, une page magnifique de notre vieille civilisation latine.

Nous n'en disons pas davantage, car nous prions le lecteur de se reporter à l'article dû à la plume de M. Gruaz, évoquant le détail de cette merveilleuse trouvaille.

M. Gruaz est de l'école des conservateurs qui estiment que les collections, dont ils ont la responsabilité et le soin, constituent un matériel d'enseignement et que ce matériel — pour ne pas s'identifier à un capital mort — doit donner lieu non seulement à des dissertations savantes, mais encore à des œuvres de vulgarisation, qu'une partie du public, d'ailleurs curieuse d'histoire et de traditions, est en droit d'attendre des musées et de ceux qui les dirigent. Ces publications le renseignent et l'instruisent ; elles constituent une bonne part de l'œuvre du conservateur actuel de notre Médaillier.

Nous citerons un numéro de la remarquable *Revue des Etudes anciennes,* dirigée par Camille Jullian — l'éminent et génial auteur de l'*Histoire de la Gaule* — qui donnait, en 1917, la bibliographie des publications historiques, archéologiques et numismatiques de Julien Gruaz.

Cette bibliographie portait notamment sur deux ouvrages que J. Gruaz avait donnés — avec la collaboration de MM. A. de Molin, alors Conservateur du Médaillier, et D. Viollier, vice-directeur du Musée national — en 1912, sur « Le cimetière mérovingien de St-Sulpice » et, d'autre part, sur l'important « cimetière gaulois », de St-Sulpice, également.

Explorées au cours de trois années, ces deux nécropoles livrèrent une quantité d'objets qui forment aujourd'hui un des joyaux du Musée historique. Ces richesses, connues au loin, ont été l'objet de publications fort intéressantes dans les quotidiens de l'époque.

Depuis 1917, la liste s'est augmentée, entre autres, des études et monographies suivantes, que nous citerons rapidement :

Les anciens habitants des rives comprises entre Morges et Vidy (Bibliothèque Universelle 1918).

Les Helvètes et la question gallo-romaine (Bibliothèque Universelle 1920).

Le trésor d'Hermenches et les temps carolingiens (Revue historique vaudoise 1923).

L'approche des grands anniversaires historiques (Pro Alesia, Ernest Leroux, Paris 1923).

Les monnaies romaines au Canton de Vaud (Bibliothèque Universelle 1924).

La Colonisation romaine sur les bords du Lac Léman et les découvertes du Bois de Vaux (1922-23) (Pro Alesia, Ernest Leroux, Paris 1924).

Coup d'œil historique et archéologique sur le canton de Vaud (Edition Ernest Leroux, Paris).

Le Pays de Vaud gallo-romain (Pro Alesia, Ernest Leroux, Paris 1936).

Cette brève énumération permet de souligner toute la valeur de la tâche accomplie par l'auteur de ces ouvrages.

La quarantième année de fonctions de Julien Gruaz a été marquée par le don d'une médaille commémorative, rappelant cet événement d'une manière simple, mais toute empreinte de reconnaissance. Ce geste a été accompli par quelques amis du conservateur, fidèlement attachés à tout ce qui touche à son œuvre, si étroitement liée à notre passé et à notre histoire. Cette pièce a été remise en mains du Conseil d'Etat, accompagnée d'une lettre de circonstance.

Cette quarantième année nous amène tout naturellement à refaire l'historique de notre collection cantonale :

Quand M. A. Morel-Fatio, l'éminent historien et numismate, dut, en 1864, prendre la direction non seulement du Médaillier, mais encore du Musée archéologique, le département des monnaies et médailles était encore à l'état embryonnaire.

Dès son arrivée, Morel-Fatio entreprit, dans le cabinet contigu à l'ancien musée de la Cité, la répartition et le classement, dans des meubles *ad hoc*, des monnaies de l'antiquité classique, des « fiefs médiévaux » et des « pays modernes ». Il poursuivit ce travail d'érudition pendant vingt-quatre années. Les collections ne cessèrent de s'enrichir par des acquisitions, des échanges et des dons

nombreux, particulièrement du conservateur lui-même. L'œuvre numismatique et historique de Morel-Fatio est marquée, d'autre part, par des publications qui constituent une bibliographie considérable, riche en enseignements.

Ce savant vaudois, né à Paris, avait dirigé dans cette ville, après le décès de son père, la banque que lui légua ce dernier. Morel-Fatio était en relations avec les historiens et numismates de France les plus en vue et jouissait de leur haute considération. Il sut, pendant son activité de conservateur, intéresser — par ses travaux — à l'histoire et à la numismatique, plus d'un de ses compatriotes lettrés.

L'un d'eux, qui avait travaillé avec lui et connaissait par conséquent à fond les collections cantonales, M. le professeur de droit H. Carrard, fut désigné comme successeur du conservateur A. Morel-Fatio, après le décès de ce dernier.

Le professeur H. Carrard, à son tour, initiait le professeur A. de Molin au mystère de la science numismatique et ce fut celui-ci (devenu le gendre du professeur Carrard) qui prit en mains les destinées de notre collection cantonale.

L'œuvre de ces deux savants est considérable et le Médaillier en porte la marque profonde.

Julien Gruaz débuta sous la direction de M. A. de Molin. Tous deux travaillèrent, pendant six ans, à la confection du catalogue descriptif des 24,000 monnaies antiques, médiévales et modernes, contenues dans les vitrines de notre collection cantonale. C'est J. Gruaz qui assuma seul le transfert de cette énorme collection du Musée de la Cité dans les salles de l'édifice de Rumine. Seul

encore, il dut procéder à leur classement en l'absence de M. de Molin, atteint gravement par la maladie.

L'on se rend compte que Morel-Fatio avait tracé à ses successeurs une ligne de conduite qui a été scrupuleusement observée. Il avait créé une tradition de travail et, grâce à ce fait, le Cabinet de Vaud est parvenu au premier rang.

L'œuvre de ces conservateurs est considérable et la science en a tiré un avantage énorme.

J. Gruaz n'a donc pas démérité de ses prédécesseurs. Sa conscience et son savoir l'ont placé au premier rang et sa compétence en matière d'archéologie, de numismatique et d'histoire est reconnue au loin. Fidèlement attaché à tout ce qui touche au passé de notre pays, il a été l'un des fondateurs de notre Société vaudoise d'Histoire et un membre dévoué et serviable.

* * *

Aujourd'hui, une grave question se pose pour l'avenir du Médaillier. Comme il est dit au début de ce bref exposé, J. Gruaz poursuit son activité bien qu'au bénéfice de la retraite. Il a dû se résigner à continuer son œuvre grâce au défaut complet de candidats préparés et capables de le remplacer.

MM. Morel-Fatio, H. Carrard et A. de Molin avaient eu la possibilité de former des successeurs. Ils avaient eu tout le temps et les facilités pour le faire. Mais il semble maintenant que cette tradition est en voie de disparaître. Tous les efforts dans la recherche d'un candidat capable, donnant le maximum de garanties intellectuelles, scientifiques et morales, ont échoué. Un conservateur ne se forme pas en un jour. Il faut au minimum une période

de 3-4 ans, avant de pouvoir confier en toute sécurité une telle collection à un successeur.

Sans que nous cherchions ici à discuter quoi que ce soit des divers points de vue émis, qu'il soit permis toutefois de dire qu'un bien public ne doit pas être délaissé, non seulement parce qu'il représente une valeur, mais aussi et surtout pour son importance historique. Cette collection permet de tirer un enseignement inépuisable, auquel celui qui s'intéresse au passé de son pays a sans cesse besoin de recourir.

Puisse ce bref aperçu mettre en évidence l'urgence qu'il y a de sauver, pendant qu'il est temps, notre Médaillier et lui assurer, dans l'avenir, la place qu'il occupe si dignement aujourd'hui.

L. BAUD.

Conseils à un jeune soldat.

Le 3 novembre 1707, le tribunal des Trois Etats de Neuchâtel attribuait au roi de Prusse Frédéric Ier la souveraineté de la principauté ; les candidats français à la succession étaient tous évincés.

Louis XIV répondit à cet arrêt en envoyant des troupes dans la Franche-Comté. On eut peur d'une invasion, à Neuchâtel et à Berne [1], et, le 30 novembre, le Grand Conseil de la République prenait des mesures militaires ; il ordonnait, entre autres, à la compagnie vaudoise du capitaine Benjamin de Crousaz, de marcher immédiatement [2].

Dans celle-ci, probablement, il se trouvait un jeune soldat auquel un oncle bienveillant envoya, deux mois